

## Fiche qualité Enquête loyers et charges

Carte d'identité de l'enquête	
<b>Nom</b>	Enquête loyers et charges
<b>Année de l'enquête</b>	Enquête réalisée en continu
<b>Périodicité</b>	Trimestrielle (trois semaines de collecte chaque trimestre)
<b>Panel (suivi d'échantillon)</b>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> suivi de logements Oui <input type="checkbox"/> suivi d'individus, de ménages  Non <input type="checkbox"/>
<b>Service concepteur</b>	Insee, division Logement
<b>Service réalisant l'enquête</b>	Insee, division Logement
<b>Sujets principaux traités dans l'enquête</b>	- Caractéristiques de l'immeuble, du logement (dont les éléments de confort) ; - Mode de location et aides perçues ; - Montants des loyers et des charges ;

Caractéristiques techniques	
<b>Champ statistique couvert</b>	Ensemble des <u>résidences principales louées vides</u> dont l'objet essentiel de la location est l'habitation : les logements concernés ne doivent pas avoir plus de 50 % de leur surface consacrée à une activité professionnelle. Sont exclus du champ les logements en sous-location, les locations-ventes (ou locations-accession) ainsi que les logements occupés à titre gratuit. Depuis avril 2013, les logements du secteur HLM ne sont plus interrogés en métropole (les données relatives à ce secteur sont collectées via l'enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux). En Guadeloupe, l'enquête est réalisée sur le champ du libre et du social.
<b>Champ géographique</b>	Métropole ; Guadeloupe depuis octobre 2010  Un indice des loyers indépendant est calculé pour la Guadeloupe.  Interrogation des communes rurales depuis octobre 2010.
<b>Unité(s) statistique(s) enquêtée(s)</b>	Ménage
<b>Population de référence</b>	Population estimée à partir du Recensement de la population
<b>Taille de l'échantillon</b>	Chaque trimestre, environ 4 300 logements font partie de l'échantillon à enquêter (environ 3700 pour la métropole, un peu moins de 600 pour la Guadeloupe).

<b>Nombre et nature des tests</b>	Sans objet (enquête pérenne)
<b>Nombre de ménages ayant répondu lors des tests</b>	Sans objet (enquête pérenne)
<b>Caractère obligatoire ou non-obligatoire de l'enquête</b>	Enquête obligatoire
<b>Mode de collecte</b>	<p>La collecte est effectuée en janvier, avril, juillet et octobre. Il s'agit d'une enquête par panel : on interroge les occupants du logement pendant 5 trimestres consécutifs.</p> <p>La première et la dernière interrogation d'un même ménage sont réalisées par visite (et après tout changement de locataire ou en cas de difficulté éventuelle d'obtention des informations par téléphone). Les interrogations intermédiaires sont menées par téléphone.</p>
<b>Temps de réponse minimum estimé</b>	Le temps moyen d'enquête est de 20 minutes en face-à-face, et de 10 minutes au téléphone.

### Dates-clés du lancement à la publication des résultats

<b>Séminaire de lancement</b>	
<b>Avis d'opportunité favorable du conseil national de l'information statistique (CNIS)</b>	<p>18 mai 2010 (avis accordé pour les exercices 2011 à 2015) Un nouvel avis d'opportunité a été délivré le 7 mai 2015.</p>
<b>Date de rédaction de la première version du cadre organisant le déroulement de l'enquête</b>	
<b>Obtention du label du CNIS</b>	<p>28 juin 2010 Un nouveau passage au label est prévu en octobre 2015.</p>
<b>Lancement de la collecte</b>	Une fois par trimestre
<b>Première publication</b>	Publication d'un « Informations Rapides » trimestriel envisagée
<b>Données définitives</b>	
<b>Livraison d'un fichier de production et de recherche au réseau Quetelet</b>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input checked="" type="checkbox"/></p>

<b>Échantillon enquêté</b>	
<b>Méthode d'échantillonnage/plan de sondage</b>	<p>L'échantillon est tiré dans l'échantillon maître de l'Insee (issu du recensement de la population).</p> <p>En métropole, l'échantillonnage est effectué en deux étapes. Dans un premier temps, une sélection de Zones d'Action Enquêteurs (ZAE) a été faite pour concentrer l'échantillon qui est de petite taille. Les ZAE sont tirées proportionnellement à la part du secteur libre dans le parc locatif non meublé. Le tirage des logements se fait ensuite proportionnellement à la taille des unités urbaines.</p> <p>En Guadeloupe, le tirage est également à deux degrés : le 1<sup>er</sup> est un tirage d'IRIS (ou regroupement d'IRIS), le second est le tirage des logements.</p> <p>Pour bien mesurer les évolutions trimestrielles de loyers, une part importante de l'échantillon est conservée d'un trimestre sur l'autre : seul un cinquième de l'échantillon est renouvelé chaque trimestre. Chaque trimestre, 881 logements en métropole et 132 en Guadeloupe entrent dans l'échantillon.</p>
<b>Taux de sondage</b>	1/7100
<b>Description du schéma de rotation</b>	<p>Chaque logement est enquêté cinq trimestres consécutifs (sauf s'il est hors champ, auquel cas il sort de l'échantillon). Un cinquième de l'échantillon est renouvelé chaque trimestre : l'échantillon sortant se compose des logements interrogés 5 fois et des logements hors champ à l'enquête précédente.</p> <p>On effectue chaque trimestre le remplacement du sous-échantillon sortant par un sous échantillon entrant, tiré à partir de l'échantillon maître.</p>

<b>Indicateurs liés à la production</b>	
<b>Nombre de « hors champ »</b>	<p>Près de 18 % en moyenne sur l'année 2014 (y compris les logements vacants, qui sont néanmoins réinterrogés le trimestre suivant).</p> <p>23 % sur l'échantillon entrant.</p>
<b>Nombre de refus</b>	3,7 % des logements dans le champ, en moyenne sur 2014
<b>Nombre de « Impossible à joindre »</b>	14,7 % des logements dans le champ, en moyenne sur 2014
<b>Nombre de questionnaires incomplets</b>	Le nombre de questionnaires incomplets est tout à fait marginal (en moyenne 1 cas par enquête)
<b>Nombre de questionnaires complets</b>	

<b>Taux de réponse à l'enquête</b>	<p>Le taux de réponse (ou taux de réussite) à l'enquête est de 75,9 % en moyenne sur l'année 2014, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au 1<sup>er</sup> trimestre, 75,7 %</li> <li>- au 2<sup>e</sup> trimestre, 76,9 %</li> <li>- au 3<sup>e</sup> trimestre, 74,6 %</li> <li>- au 4<sup>e</sup> trimestre, 76,2 %</li> </ul> <p>Le taux de réussite est ici défini comme le nombre de réponses obtenues rapporté au nombre de réponses attendues (i.e. le nombre de logements échantillonnés auquel on a retiré les hors champ et les vacants).</p> <p>Sur l'échantillon entrant, le taux de réponse moyen en 2014 est de 66,4 % (respectivement 67,1 %, 69,5 %, 60 % et 68,8 % aux T1, T2, T3 et T4).</p>
<b>Nature et nombre de relances</b>	Les relances sont faites auprès des ménages (impossible à joindre ou ayant refusé de répondre une première fois).
<b>Nombre d'entretiens réalisés par un enquêteur en présence d'un représentant du service concepteur</b>	
<b>Nombre d'entretiens ayant fait l'objet d'un questionnaire de contrôle</b>	
<b>Taux de retour</b>	
<b>Méthodes de traitement de la non réponse</b>	<p>Les redressements effectués portent sur les évolutions des loyers.</p> <p>Les loyers manquants au trimestre t ou t-1 sont imputés en tenant compte des loyers antérieurs connus et des évolutions observées sur des logements ayant les mêmes caractéristiques et dont les loyers sont connus aux deux dates.</p> <p>Des repondérations permettent de corriger la structure du parc de logements, de tenir compte des changements d'occupants entre t-1 et t, et de corriger le biais induit par la non-réinterrogation des logements occupés par leur propriétaire.</p>
<b>Variables de redressement</b>	<p>Le traitement de la non réponse est réalisé en utilisant les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taille de l'unité urbaine dans laquelle est localisé le logement</li> <li>- le nombre de pièces du logement</li> <li>- la période d'achèvement de l'immeuble</li> <li>- l'appartenance ou non à un organisme HLM</li> <li>- la mobilité des occupants</li> </ul>
<b>Méthode de détection des valeurs aberrantes</b>	

<b>Pourcentage de valeurs aberrantes</b>	
<b>Taux de codage automatique</b>	
<b>Possibilité de comparaison avec données externes</b>	

Indicateurs de précision	
<b>Coefficients de variation (ou intervalles de confiance) pour les estimations de quelques variables essentielles de l'enquête</b>	

**Note de lecture :** le coefficient de variation est le rapport entre l'écart-type de l'estimation et la valeur de cette estimation. L'écart-type de l'estimation qu'on peut déduire de ce coefficient, en le multipliant donc par la valeur de l'estimation, est utilisé pour produire des intervalles de confiance (en général, on produit un intervalle « à 95% » en reportant de part et d'autre de la valeur de l'estimation deux fois la valeur de l'écart-type).

Plus la valeur du coefficient de variation est faible, plus l'estimation est précise.

Diffusion	
<b>L'enquête fait-elle l'objet d'une procédure d'archivage ?</b>	Oui
<b>Existe-t-il une documentation pour la diffusion ?</b>	aucune documentation <input type="checkbox"/> une documentation simple <input checked="" type="checkbox"/> un dictionnaire de données complet <input type="checkbox"/> une documentation à usage externe <input type="checkbox"/>
<b>Existence d'un fichier de production et de recherche</b>	
<b>Existence de fichiers de microdonnées sur internet</b>	
<b>Nombre de publications, par type et référence de ces publications si possible</b>	↻ type « Infos Rapides » ----- ↻ type « 4 Pages » (« Insee Première », le 4 pages des statistiques équivalent) 1 (IP n°1350, mai 2011) Prix des logements anciens et loyers ↻ type CD-ROM, « Insee-Résultats », Minitel, web ----- ↻ articles, études -----